



Tél. : 02.96.26.74.66

[mairie.stbarnabe@orange.fr](mailto:mairie.stbarnabe@orange.fr)

**Site internet :**

[www.saint-barnabe.fr](http://www.saint-barnabe.fr)



Commune de Saint-Barnabé



**N° 561  
NOVEMBRE 2024**

**LECTURE POUR TOUS**

**VISIONNAGE DU FILM  
DOCUMENTAIRE**

**« PASSEURS DE VIE »**

**VENDREDI 22 NOVEMBRE  
à 20h30**

**Salle Sterenn**

**Entrée gratuite**

## **VÉLO LOISIRS**

**SAMEDI 23 NOVEMBRE 2024**

**REPAS A EMPORTER**

(préparé par Le Gwenëstan)

Kir offert sur place

Jambon à l'os sauce madère

Gratin Dauphinois

Fromage

Far aux pommes



**Adulte : 13€**



**Repas à récupérer Salle Pascal Legay  
entre 17h et 20h**



# Le mot du Maire

Chers Barnabéennes et Barnabéens,

Le mois de Novembre est marqué par le souvenir...



Le 11 Novembre

La cérémonie du 11 novembre, aussi simple soit-elle, veille à la transmission des sentiments qui, il y a 106 ans, animaient nos semblables. Elle dit à nos enfants que ce jour férié est celui du souvenir...

Il demeurera pour longtemps encore le jour où, dans toutes les villes et tous les villages de France, devant les monuments aux morts où sont gravés les noms de ceux qui ne sont jamais revenus, nous irons nous recueillir et rendre hommage aux poilus morts au cours de la première guerre mondiale.

Cette année, une exposition sera mise en place dès le mardi 5 Novembre jusqu'au 11 Novembre, afin de sensibiliser les petits et les grands sur ces périodes difficiles que sont les temps de guerre. Je remercie d'avance, M. Dominique MADORÉ qui est à l'initiative de cette exposition et M. Michel BOISDRON, Président de l'U.N.C.



Une exposition qui retrace la vie de 5 soldats Barnabéens engagés durant la Grande Guerre 1914/1918. 5 noms choisis parmi les 58 soldats Barnabéens « Morts pour la France » durant la 1ère Guerre mondiale. L'année prochaine, 5 nouveaux soldats seront mis à l'honneur.

Je vous invite à vous joindre à nous (les Conseillers Municipaux, le Conseiller Communautaire des jeunes, le Conseiller Régional Jeunes, les anciens combattants et médaillés militaires, le monde associatif, les habitants désireux d'y participer...) devant notre Monument aux Morts, lundi 11 novembre après la messe de 10h00, pour la traditionnelle cérémonie.

A l'issue de cette dernière, vous êtes d'ores et déjà, toutes et tous, invités à partager le verre du souvenir et de l'amitié à la salle Sterenn à 12h00.

Merci d'avance à toutes celles et tous ceux qui s'associeront à nous.

**Votre Maire,  
Georges LE FRANC.**

# Vie Communale

## ÉTAT CIVIL – OCTOBRE 2024

**Mariages** Daniel PORCHET  
&  
Marylène DUPUY

Mariage célébré le Samedi 5 Octobre 2024 à 11h30 à Saint-Barnabé.



Mickaël PERRIN  
&  
Constance BENJAMIN

Mariage célébré le Samedi 5 Octobre 2024 à 14h30 à Saint-Barnabé.

## CÉRÉMONIE DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE

Le Conseil Municipal, en accord avec les associations d'Anciens Combattants, a établi comme suit le programme de la journée du LUNDI 11 NOVEMBRE 2024 :

<b>A 9h45</b>	Rassemblement des drapeaux à la Mairie
<b>A 10h00</b>	Cérémonie religieuse pour les victimes des guerres
<b>Vers 11h00</b>	Défilé au MONUMENT aux MORTS et au cimetière Dépôt de gerbe et minute de silence
<b>A 12h00</b>	Vin d'honneur à la salle Sterenn
<b>A 13h00</b>	Repas des aînés

Monsieur Le Maire invite la population à se joindre à cette manifestation du souvenir.

## EXPOSITION SUR LA GUERRE 14/18

A l'initiative du Président de l'U.N.C., M. Michel BOISDRON, une exposition sur la guerre 14/18 aura lieu du 5 Novembre au 11 Novembre 2024 dans les salles annexes à la Salle Sterenn. Les écoles sont associées au projet.

**Horaires de l'exposition du 5 au 10 Novembre : 14h à 17h & le 11 Novembre de 10h à 17h.**

## TRAVAUX

↪ 2,5 km de curage ont été réalisés par l'entreprise DAVENET.

↪ **Ecole**

Changement des gouttières réalisé par l'entreprise GORÉ COUVERTURE (70 ml) et sous face P.V.C. en régie.

## DÉFIBRILLATEURS

2 défibrillateurs (dispositif médical pour la réanimation de victime d'arrêt cardiaque) sont à disposition sur la commune : Salle Sterenn et Salle Omnisports.



## DÉPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

COMMUNE DE SAINT-BARNABE (22600)

### ARRETE PERMANENT ENTRETIEN DES TROTTOIRS

**Le Maire de la Commune de SAINT BARNABE,**

Vu les articles L2212-1, L2213-2 et L2122-28 du Code Général des Collectivités Territoriales  
Vu la Loi n° 82-623 modifiant et complétant la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions et précisant les nouvelles conditions d'exercices du contrôle administratif sur les actes des autorités communales, départementales et régionales ;

Vu l'article R 610-5 du Code pénal qui prévoit que la violation des interdictions ou le manquement aux obligations édictées par les décrets et arrêtés de police sont punis de l'amende prévue pour les contraventions de la 1ère classe ;

Considérant que l'entretien des voies publiques est nécessaire pour maintenir la Commune dans un état de propreté et d'hygiène ;

Considérant que les branches et racines des arbres et haies plantés en bordure des voies communales, risquent de compromettre, lorsqu'elles avancent dans l'emprise de ces voies, aussi bien la commodité et la sécurité de la circulation ;

Considérant que les mesures prises par les autorités ne peuvent donner des résultats satisfaisants que si les habitants remplissent les obligations qui leur sont imposées dans l'intérêt général.

### ARRÊTE

**ARTICLE 1** : Le présent arrêté est applicable sur l'ensemble du territoire de la Commune de SAINT BARNABE

**ARTICLE 2 - L'entretien des trottoirs, devants de portes et caniveaux**

Ces règles sont applicables, au droit de la façade ou clôture des riverains :

- pour les trottoirs, sur toute leur largeur,
- ou s'il n'existe pas de trottoir, à un espace de 1,40 m de largeur.

Les services techniques de la commune assurent un nettoyage régulier de la voie publique. Toutefois, le nettoyage des trottoirs et des caniveaux incombe aux propriétaires et locataires des immeubles riverains de la voie publique. Il leur revient de maintenir en bon état de propreté les trottoirs et les caniveaux et sur toute la largeur, au droit de leur façade. Le nettoyage concerne le désherbage, le balayage et le démoussage.

Le désherbage doit être réalisé par arrachage, par binage ou méthode thermique. Le recours à des produits phytosanitaires ou chimiques est strictement interdit. Les déchets collectés lors du nettoyage doivent être ramassés et évacués conformément au règlement intercommunal de la collecte des déchets. Les grilles placées sur les caniveaux devront également être maintenues en état de propreté de façon à garantir un écoulement aisé des eaux pluviales.

### **ARTICLE 3 - Les descentes des eaux pluviales**

L'entretien en état de propreté des descentes des eaux pluviales situées au-dessus des trottoirs pour l'écoulement, est à la charge des propriétaires ou des locataires. Ceux-ci doivent veiller à ce qu'elles ne soient jamais obstruées au même titre que l'entretien des caniveaux recevant ces eaux.

### **ARTICLE 4 - L'entretien des végétaux**

#### **- Taille des haies :**

Les haies doivent être taillées par les propriétaires à l'aplomb du domaine public où le dégagement de la visibilité est indispensable, à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.

#### **- Élagage :**

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au riverain qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue. À défaut, ces opérations peuvent être effectuées par la collectivité aux frais du propriétaire, après mise en demeure restée sans effet.

### **ARTICLE 5 - Responsabilité**

En cas de non-respect des obligations du présent arrêté, la responsabilité du propriétaire ou locataire, pourra être engagée.

**ARTICLE 6** : Toutes contraventions aux dispositions du présent arrêté seront constatées par les fonctionnaires assermentés et poursuivies conformément aux lois en vigueur.

**ARTICLE 7** : Cet arrêté sera transmis, le cas échéant, au contrôle de légalité et au Comptable public.

### **ARTICLE 8** :

Monsieur le Responsable des Services Techniques, Monsieur Le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de LOUDÉAC et Madame la Directrice des Services sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à St Barnabé, le 18 octobre 2024

Le Maire,

**Georges LE FRANC**



Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte ;
- informe des voies et délais de recours suivants :

Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Rennes, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification et, le cas échéant, de sa transmission au représentant de l'État dans le Département.

Le tribunal administratif peut être saisi via l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible à l'adresse suivante : <https://citoyens.telerecours.fr>. Un recours gracieux est également possible auprès de l'autorité signataire de présent acte. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux, qui doit alors être introduit dans un délai de deux mois suivant la réponse au recours gracieux.

## **RECENSEMENT MILITAIRE**

Les jeunes (garçons et filles) nés en **NOVEMBRE 2008** doivent se présenter en mairie afin que l'on procède à leur recensement militaire, munis du livret de famille. Les personnes nées avant cette période, et qui auraient omis de faire cette démarche, sont priées de se présenter le plus rapidement possible.

## **OPÉRATION ARGENT DE POCHE**

L'opération « Argent de poche » a été renouvelée.

Antonin était notre seul inscrit pour cette période.

Sur la photo, entouré des agents techniques qui l'ont accompagné et des Adjoints Michel JOUAN & Fanny PHILIPPE.



## **HORAIRE OUVERTURE MAIRIE**

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi

De 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h30

de 8h15 à 12h00 le samedi

**LA MAIRIE SERA FERMÉE LE SAMEDI 2 NOVEMBRE 2024**

## **HORAIRE OUVERTURE AGENCE POSTALE**

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi

De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00

de 8h30 à 11h30 le samedi

## **HORAIRE DE LA MESSE**

Lundi 11 Novembre à 10h

## CLASSE 4

Une trentaine de personnes se sont réunies le 13 Octobre à la salle Sterenn autour d'un bon repas préparé par "Le Gwenestan".

Retrouvaille et projection 20 ans en arrière avec des photos de 2004

Un beau moment de convivialité.



## TÉLÉTHON - BARNABÉTHON

La réunion de préparation « Barnabéthon » s'est déroulée mercredi 23 octobre.

Beaucoup d'associations absentes et non excusées.

Merci aux présentes.

Nous avons donc validé le samedi 7 décembre (le week-end suivant le téléthon national)

- ✦ Arrêt des ventes de viennoiseries
- ✦ Ouverture de la Salle Sterenn à 11h avec ventes diverses, simulateur aéromodélisme
- ✦ Armor Animation avec Isabelle et Ludovic étaient présents à la réunion pour proposer des jeux, nous avons aussi validé ensemble un jeu participatif pour enfants et adultes avec des lots (bons d'achats)
- ✦ Flash mob avec Marie-Paule vers 11h30
- ✦ Apéro et planches apéro
- ✦ Galettes saucisses
- ✦ Jeux de société et cartes
- ✦ Vers 18 h tirage au sort des gagnants du jeu
- ✦ Puis apéro et planches apéro.



Dimanche 8 décembre à 9h30 : rando pédestre et cyclos

Une réunion de finalisation aura lieu le 20 Novembre à 18h30 à la Mairie.

## SCRAPBOOKING

L'expo présentée par Annie-France MICHEL a attiré des visiteurs.

A partir de photos, créer un univers pour un cadre, un album... Passion et créativité.

Des ateliers sont proposés une fois par mois salle des Lilas.

Contactez Annie-France 06.79.79.35.68.



## **ANIMATIONS VACANCES TOUSSAINT**

### Après-midi Jeux du mardi 24 octobre animée par la Ludothèque

Les jeux de société plaisent et c'est tant mieux !!!!

Ce jeudi 24 Octobre, une quarantaine de participants (jeunes, parents et grands-parents) sont venus découvrir et partager de beaux moments.



Victor, l'animateur du C.I.A.S. de Loudéac Communauté Bretagne Centre était présent pour accompagner aux jeux.

### Atelier numérique du mardi 29 Octobre



L'atelier numérique sur le thème « Makey Makey & Blink Book » a ravi les 8 enfants (places limitées) présents mardi 29 Octobre.

Ils ont reçu la visite de M. Le Maire, Georges LE FRANC, Vice-Président du déploiement numérique à Loudéac Communauté Bretagne Centre.

## **SEMAINE DE L'ART ET DE LA DÉCOUVERTE TECHNIQUE**

Dans le cadre des semaines de l'art et de la découverte de techniques, Françoise CORROUGE, artiste peintre, ouvre son atelier « La Récré » au public.

Françoise peint des nus avec un grand talent.

Ouvert de 15h à 18 h les 1<sup>er</sup>, 11 Novembre et les 2 & 3 Décembre 2024.



## **AMICALE LAIQUE**



L'Amicale Laïque tiendra son Assemblée Générale le :

**VENDREDI 8 NOVEMBRE 2024 à 18h30**  
**Dans le hall de l'école**

# VIE SCOLAIRE

## GROUPE SCOLAIRE MATHURIN BOSCHER

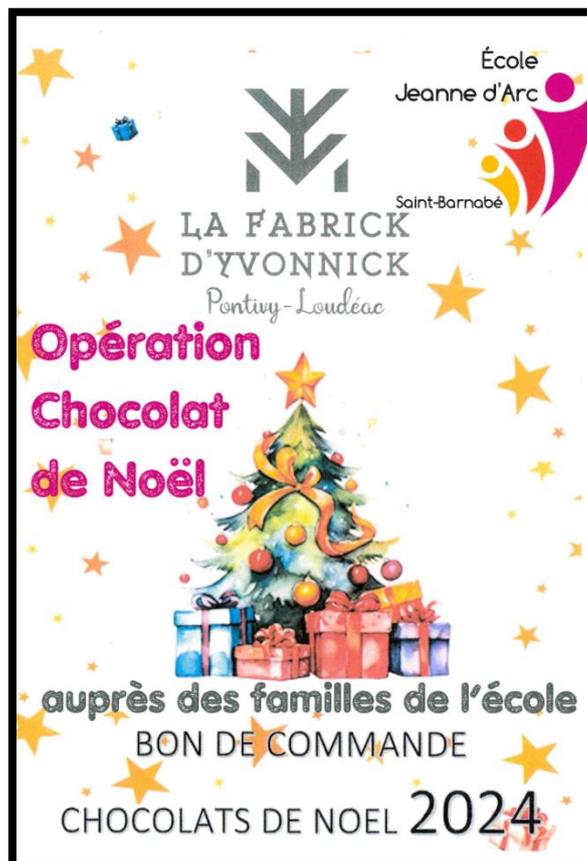
La veille des vacances scolaires, nous avons vu dans le bourg des enfants à la recherche de bonbons...

En effet, les enseignantes de l'école ont passé, avec un peu d'avance, une journée sur le thème d'Halloween.

Un défilé dans le bourg avec de beaux déguisements et les cris caractéristiques "un bonbon ou un sort..."



## ECOLE JEANNE D'ARC



## COMPTE RENDU SOMMAIRE CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 17 OCTOBRE 2024 A 19H00

DÉPARTEMENT COTES D'ARMOR  
ARRONDISSEMENT St-BRIEUC  
COMMUNE SAINT-BARNABÉ

Nombre de membres en exercice : 15  
Nombre de membres présents : 11  
Nombre de votants : 12

**Date de convocation** : 11 Octobre 2024

### Présents :

M. Georges LE FRANC, Maire - Mme Jocelyne BOUTIER - M. Miche JOUAN – Mme Fanny PHILIPPE – M. Thomas MAHÉO (Adjoints) - MM. Michel BOISDRON – Daniel HAMON - Patrick DONNIO – Mme Véronique LE GALLO - M. Samuel BRIAND - Mme Charlène RIBEIRO (Conseillers Municipaux).

### Absents excusés :

Mme Christelle GAUTHIER donnant pouvoir à M. Michel JOUAN  
M. Franck JÉGLOT.

### Absentes :

Mme Marie-Paule BUZULIER  
Mme Catherine GOOSSAERT

**Ouverture de la séance** à 19 heures 10.

**Secrétaire de séance** : Mme Fanny PHILIPPE

## ORDRE DU JOUR

- 1- Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du vendredi 13 septembre 2024
- 2- Intervention de Mr André LE TUTOUR, référent régional des villes ambassadrices du don d'organes
- 3- Intervention de Mr Dominique BERNARD de l'ADAC : présentation de la zone 30 dans l'agglomération
- 4- Travaux : point sur les projets
- 5- Finances :
  - a) Finances : compte rendu de la rencontre avec Mme CHÉRIFI, Conseillère aux Décideurs Locaux
  - b) Ligne de trésorerie : renouvellement du contrat N°10001456211
- 6- Questions diverses
- 7- Informations diverses

### **1-APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 13 SEPTEMBRE 2024**

Le conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver le compte rendu de la séance du vendredi 13 septembre 2024.

Pour : 12	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

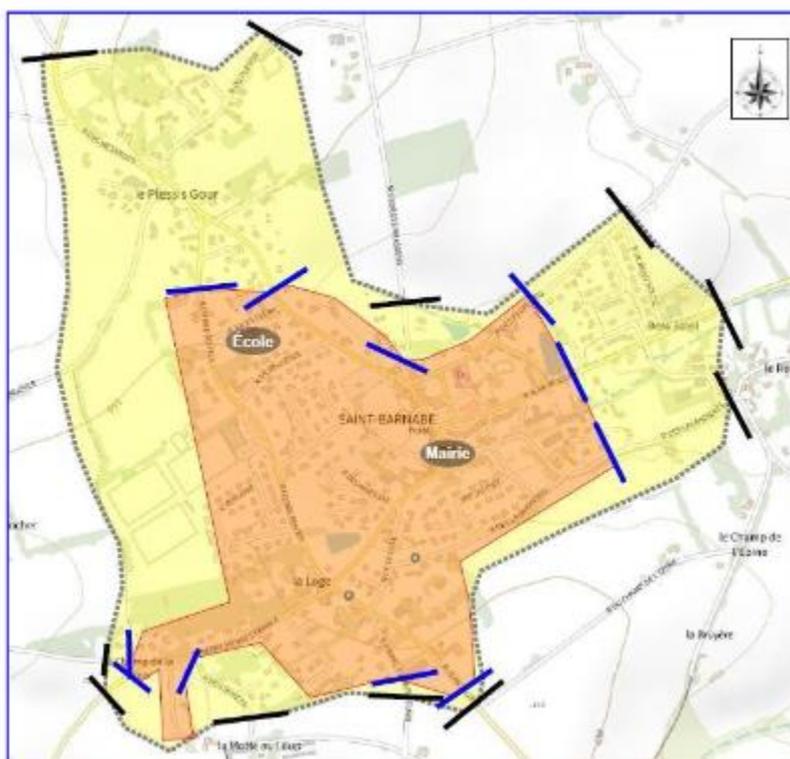
## **2-INTERVENTION DE MR ANDRE LE TUTOUR, REFERENT REGIONAL DES VILLES AMBASSADRICES DU DON D'ORGANES**

Le Conseil Municipal choisit de se compter parmi les 250 villes déjà ambassadrices du don d'organes et autorise le maire à signer la charte « VILLE AMBASSADRICE DU DON D'ORGANES ».

Pour : 12	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

## **3-INTERVENTION DE MR DOMINIQUE BERNARD DE L'ADAC : PRESENTATION DE LA ZONE 30 DANS L'AGGLOMERATION**

Le Conseil Municipal approuve le périmètre de la zone 30 en agglomération et valide l'enveloppe budgétaire pour un montant de travaux de 18 720,00 € TTC.



Pour : 10	Contre : 0	Abstention : 2
-----------	------------	----------------

## **4- TRAVAUX : POINT SUR LES PROJETS**

Vu le montant des travaux et les financements non attribués, le conseil valide le lissage des travaux de réhabilitation de la salle omnisports sur les années 2025, 2026, 2027 en réalisant les travaux de toiture et sol ; sollicite le cabinet Boulet qui assure la Maîtrise d'œuvre afin de réviser le contrat de maîtrise d'œuvre ; décide de flécher les subventions Leader et Région « Bien vivre partout en Bretagne » sur le projet MAM.

Pour : 12	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

## **5-FINANCES**

Le Conseil Municipal donne son accord pour le renouvellement de la ligne de trésorerie - contrat N°10001456211.

Il s'agit d'une ligne de trésorerie de 100 000 euros :

- *Index Euribor 3 mois moyenné au 17/10/2024 : Euribor 3 Mois + 1 %-Euribor 3 Mois non flooré à zéro ;  
Dernier index connu de EURIBOR 3 M (15/10) : +3.215 % soit un taux (index+ marge) = 4.215 % et 0.25 % de frais, soit 250 €.*

Pour : 12	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

## **6-QUESTIONS DIVERSES**

Néant.

## **7-INFORMATIONS DIVERSES**

- arrêté entretien des trottoirs.
- ville de Loudéac : utilisation des terrains de football.
- repas du 11 novembre.
- parc éolien des landes du tertre.

### **Programme des vacances de la toussaint :**

- mission argent de poche (2 semaines)
- ludothèque : 24/10/2024 -14h à 17h
- atelier numérique : 29/10/2024 – 14h

### **Agenda :**

-projet MAM : présentation du projet le lundi 4/11/2024 en présence de : Cabinet Guillemain-CAF-PMI-Loudéac  
Communauté-Assistantes maternelles

**Prochain Conseil Municipal le vendredi 15 novembre à 20h30**



# VIE ASSOCIATIVE & CULTURELLE

## UN SAINT-BARNABÉ PARI MI LES SAINT-MÉDARD DE FRANCE



Beau succès du repas annuel de 1 Saint-Barnabé parmi les Saint-Médard de France.

Préparé par Dany POULAIN & François BUZULIER, un beau moment de convivialité.

La prochaine manifestation de l'association sera le déplacement à l'Assemblée Générale à Saint-Médard de Guizières en juin 2025.

## U.N.C

L'association des Anciens Combattants de Saint-Barnabé invite la population à la commémoration du 11 Novembre qui aura lieu au monument aux morts à 11h.

## F.N.A.C.A.

L'Assemblée Générale de la F.N..A.C.A. aura lieu le :

**VENDREDI 22 NOVEMBRE à 11h à la Salle des Lilas.**

## LECTURE POUR TOUS

La présidente de Lecture Pour Tous a invité les enseignants des écoles Mathurin Boscher et Jeanne d'Arc afin d'établir un planning d'accueil des enfants à la bibliothèque.

Ainsi, les petits viendront le lundi matin et les plus grands le jeudi après-midi avec des créneaux d'une heure pour chaque classe.

Le projet pédagogique de chaque école a été annoncé pour permettre les recherches en bibliothèque :

- Ecole Mathurin Boscher : contes autour du monde
- Ecole Jeanne d'Arc : les 5 sens



## Film documentaire

Comme tous les ans, novembre est le mois du film documentaire.

### **VENDREDI 22 NOVEMBRE, à 20h30, à la Salle Sterenn.**

La bibliothèque « Lecture Pour Tous » vous propose le visionnage du film documentaire « PASSEURS DE VIE » réalisé par Katia CHAPOUTIER.

« Des familles ont accepté de donner les organes de leurs proches décédés. Ensemble, elles reviennent sur leur expérience, leurs doutes, le manque d'information et de reconnaissance. Ce documentaire porteur d'espoir recueille la parole rare et intime des familles de donneurs d'organes ».

LECTURE POUR TOUS invite cordialement toutes les personnes ayant bénéficié d'une greffe d'organe et leur famille à venir apporter leur témoignage.

La soirée sera animée par M. André LE TUTOUR, Vice-Président de la fédération des greffés hépatiques TRANSHEPATE PARIS, lui-même greffé du foie depuis 33 ans.

**Soirée gratuite et ouverte à tous.**

### La bibliothèque est ouverte le :

Le mercredi de 10h à 12h même pendant les « petites » vacances scolaires et de 16h30 à 17h30

le vendredi de 16h30 à 17h30

le samedi de 10h à 12h.



Tél. : 02.96.26.73.29

## **CLUB BRUYÈRES D'ARVOR**

### APRÈS-MIDI DÉTENTE

**JEUDIS 14 & 28 NOVEMBRE à partir de 14h – Salle Pascal Legay.**

### REPAS GALETTES POUR LES ADHÉRENTS

**JEUDIS 28 NOVEMBRE à la Salle Pascal Legay.**

## **COMITÉ DES FÊTES DE BLANLIN**

Le repas des bénévoles du Comité des Fêtes de Blanlin se déroulera le :

**SAMEDI 14 DÉCEMBRE à 12h à la Salle Sterenn, servi par « Le Gwenestan ».**

Les invitations seront transmises dans vos boîtes aux lettres rapidement.

## ÉCHOS DE L'A.S.S.B.



### GYMNASTIQUE & STEP

#### Assemblée Générale

L'Assemblée Générale de la section gym s'est déroulée vendredi 11 Octobre en présence de Mme Jocelyne BOUTIER et de M. François BUZULIER, président du chapeau A.S.S.B.



Le bilan est positif sur l'année passée avec 45 licenciées.

Un bilan financier positif et une belle ambiance au sein de l'équipe.

L'animatrice Marie-Paule BUZULIER a été remerciée et félicitée pour sa disponibilité et la qualité de ses cours.

Les inscriptions pour cette saison 2024 - 2025 sont identiques à l'année passée avec des nouvelles (toujours pas d'inscription masculine....), on peut toujours s'inscrire (40 € pour l'année en pouvant cumuler les activités).

2 cours de gym (lundi 18h30 et mardi 10h30)

1 cours de gym douce (mardi 9h30)

1 cours de step (lundi 19h30)

#### Le bureau est inchangé :

Présidente : Chantal GIFFRELO

Vice-présidente : Mireille BARAN

Trésorière : Martine TILLY

Secrétaire : Christelle MORISSEAU

## VÉLO LOISIRS

Toutes les personnes intéressées par la pratique du vélo peuvent rejoindre le groupe le dimanche matin.  
Les sorties s'effectuent tous les dimanches à 9h, départ sur le parking de la Salle Sterenn.

## FUTSAL

### Calendrier des matchs :

Samedi 2 Novembre à 17h :

AS Plélo – **F.C. Barnabéen**

Vendredi 15 Novembre à 20h30 :

**F.C. Barnabéen** – FC Plouagat Châtelaudren Lanrodec

- Match au profit du Téléthon.

**\*Celui qui ose, Gagne !!!**

# Annonces commerciales

## «L'ARGOAT»

Bar – Tabac – Presse – Grattage - Parions sport – Recharges téléphoniques – Timbres amendes - Abonnements xbox, RMC Sport – Netflix - Amigo - Point relai : Pick Up – Cartes grises.



### Ses Horaires

Lundi – Mardi – Mercredi : 7h45 à 20h

Jeudi : FERMETURE

Vendredi : 7h45 à 20h

Samedi - Dimanche : 8h30 à 20h

Tél. : 02.96.67.16.25



## Agenda

<b>11/11/2024</b>	Cérémonie de l'Armistice à partir de 10h suivie du repas des Aînés à la Salle Sterenn
<b>15/11/2024</b>	Conseil Municipal – Mairie – 20h30
<b>20/11/2024</b>	Réunion BARNABÉTHON – Mairie – 18h30
<b>22/11/2024</b>	Assemblée Générale – F.N.A.C.A. – Salle des Lilas – 11h00
<b>23/11/2024</b>	Repas à emporter – Vélo Loisirs – Salle Pascal Legay – De 17h à 20h
<b>25/11/2024</b>	Comité Info – Mairie – 20h30
<b>7 &amp; 8/12/2024</b>	BARNABETHON – Salle Sterenn – Toute la journée

### Membres du Comité Info :

**M. Georges LE FRANC (Maire) – Mme Jocelyne BOUTIER – MM. Thomas MAHÉO – Patrick DONNIO – Mmes Véronique LE GALLO – Christelle GAUTHIER – M. Samuel BRIAND (Élus).  
Mmes Huguette RUELLAND – Chantal JÉGLOT – Claudine FLÉHO - MM. Guy MACÉ – Alphonse MARJOT – Marcel RUELLAND – Nino LE GUYADER (membres).**

### + Pliage :

**Mmes Carole LE FRANC – Anne-Marie JOUAN.**